



Institut  
Interdisciplinaire  
d'Anthropologie  
du Contemporain

**iiAC** LAIOS



Archives ouvertes IIAC  
Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain  
CNRS UMR8177/EHESS LC12  
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/IIAC>

## Ethnologie et pouvoirs. Le défi de l'indépendance

Jean-François GOSSIAUX

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

IIAC- LAIOS gossiaux[at]msh-paris.fr

### Référence

Fichier auteur - Texte inédit

1992, Version française inédite d'un article traduit en serbocroate, publié in *Glasnik etnografskog instituta SANU* Vol. XLI [Bulletin of the Ethnographical Institute Belgrade] 41: 213-220.

## Ethnologie et pouvoirs. Le défi de l'indépendance

*Anthropologie appliquée : utilisation pratique des théories anthropologiques et des résultats de l'enquête ethnographique en vue de manipuler les sociétés (...)* La causticité de cette définition<sup>1</sup> vise essentiellement les relations coupables (ou du moins jugées telles a posteriori) que l'ethnologie exotique, c'est-à-dire l'ethnologie d'"outre-mer", a entretenues durant des lustres avec le colonialisme. "Grande prostituée", selon l'expression de Roger Bastide, l'ethnologie (ou l'anthropologie sociale, il n'y a pas lieu ici de distinguer les deux termes) mettait ses acquis et ses méthodes au service d'Etats désireux d'asseoir leur domination en s'épargnant les affrontements inutiles. Si ce type de dérive a pris fin en même temps que les "colonies", l'ethnologie appliquée n'en a pas moins perduré, avec la même finalité d'ingérence sinon de manipulation. Elle a pris notamment la forme sophistiquée d'une ethnologie d'intervention pratiquée principalement en Amérique du Nord. Lesdites interventions mettent en oeuvre, au profit notamment des réserves indiennes, une idéologie de la modernisation et du progrès propre aux intervenants et à leurs mandants<sup>2</sup>.

### Applications et utilisations de l'ethnologie

Ces diverses ethnologies appliquées sont fondamentalement des anthropologies de l'Autre, même si la société objet ne se situe pas outre-mer et se trouve, comme dans le cas nord-américain, encadrée dans la société de l'anthropologue. Mais ce qu'on appelle quelquefois, par opposition et improprement, l'"anthropologie de soi", c'est-à-dire l'ethnologie de sa propre société, apparaît souvent, elle aussi, animée par un souci d'efficacité plus ou moins immédiate<sup>3</sup>. Tel est bien sûr le cas de l'*ethnologie de sauvegarde*, qui se présente généralement comme une véritable *ethnologie d'urgence*, et qui s'applique à conserver le patrimoine constitué par les éléments d'une culture traditionnelle en voie de disparition. S'il est aussi injuste de qualifier de mortifère une telle activité patrimoniale que de reprocher le décès d'un défunt à l'ordonnateur des pompes funèbres, il est de fait que ce type d'ethnologie est celle d'un "soi" si révolu

---

<sup>1</sup> M. Panoff et M. Perrin. *Dictionnaire de l'ethnologie*, Paris, Payot, 1973.

<sup>2</sup> M.A. Tremblay. "Interventions de l'anthropologie" in P.Bonte et M. Izard. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991

<sup>3</sup> Sur ce souci d'une "raison d'être pratique dans le monde contemporain", cf.: G. Guille-Escuret. "Une recherche perdue en son temps : l'ethnologie inappliquée", *L'Homme* 115, Paris, 1990, pp. 98-112

qu'il a les traits de l'Autre. Mais la société la plus présente, la plus moderne, peut elle aussi recourir à des applications d'ethnologie. Ainsi n'est-il maintenant pas rare que des anthropologues soient appelés à analyser de l'intérieur des entreprises industrielles. Les termes du contrat font généralement apparaître de façon explicite la finalité essentiellement pratique de l'enquête, ne serait-ce que par la clause d'exclusivité et de confidentialité des résultats<sup>4</sup>.

L'information produite par la recherche ethnologique constitue, comme toute information, un élément de pouvoir, d'où son éventuelle rétention. Mais les résultats peuvent être utilisés de diverses manières, à l'image de la diversité des rapports entre ethnologie et pouvoir, et à l'image de la diversité des pouvoirs qui utilisent l'ethnologie. Ainsi, au rebours des stratégies fondées sur le secret, l'efficacité peut être liée à la publicité. C'est notamment le cas lorsque les faits ethnologiques sont invoqués à l'appui des thématiques nationales. Il s'agit d'affirmer la consistance d'une culture, son "authenticité", et la légitimité de sa prétention à disposer d'un "toit politique", pour reprendre l'expression de Gellner<sup>5</sup>. Ce phénomène est bien connu pour ce qui concerne les mouvements nationalistes du XIXe siècle. Il peut encore être observé dans la seconde moitié du XXe. D'une manière générale, la mise en évidence de traits ethnographiques présentés comme spécifiques est plutôt le fait de nationalismes en développement, soucieux de faire émerger ou de consolider leur propre Etat. La définition et l'entretien des frontières ethniques<sup>6</sup> vise à transformer celles-ci en frontières politiques. Les irrédentismes qui s'appuient sur des Etats bien établis ne mettent pas, quant à eux, le même accent sur les spécificités ethno-culturelles : la légitimité de leur culture propre a déjà été reconnue. En revanche, ils mobilisent de concert les compétences historiques et ethnologiques pour broser de vastes fresques ethnogénétiques fondant scientifiquement leurs revendications, en vertu des principes d'autochtonie ou d'antériorité.

Le pouvoir politique, dans son essence nationale, est donc un consommateur en quelque sorte naturel de "savoir ethnologique". Et il n'est sans doute pas totalement fortuit que la discipline ethnographique - dans son acception de folklore, *Volkskunde* - se soit développée sensiblement en même temps que l'Etat-nation tendait à s'imposer en tant

---

<sup>4</sup> Cf. *Journal des anthropologues*, 43-44, Paris, 1991. n° spécial "Ethnologie de l'entreprise".

<sup>5</sup> E. Gellner. *Nations and Nationalisms*, Oxford, Basil Blackwell, 1983.

<sup>6</sup> Nous faisons ici bien sûr référence au concept développé par F. Barth dans son introduction de *Ethnic Groups and Boundaries*.

F. Barth. *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organisation of Culture Difference*, Bergen-Oslo/Londres, 1969.

que forme universelle (de même que l'ethnologie exotique a pris son assise institutionnelle à l'époque coloniale). La science est en l'occurrence utilisée à des fins idéologiques particulières et, ces fins ne pouvant être explicitement affirmées car contradictoires dans les termes avec l'impartialité scientifique, elle se présente comme "pure", non appliquée. Les autres pouvoirs, en revanche, n'ont pas - n'ont aucune raison d'avoir - ces pudeurs. L'ethnologie est appliquée à un objet, un but, précis et avouable. Le pouvoir administratif - qu'il s'agisse, comme dans les cas coloniaux et nord-américains évoqués plus haut, de l'administration d'une société par une autre ou de l'administration propre de chaque pays - a pour souci d'éviter au maximum les dysfonctionnements liés à l'incompréhension de ses administrés (incompréhension dans les deux sens de la relation) et l'ethnologue est à cet égard un expert parmi d'autres. Il est à noter que si une connaissance de type ethnographique est d'emblée apparue nécessaire à l'administration des territoires d'outre-mer, la reconnaissance de l'anthropologue comme expert de sa propre société (c'est-à-dire, dans les faits, sa participation à des programmes d'études à finalité très concrète) est une idée assez neuve, du moins pour ce qui concerne la France. Le pouvoir économique, lorsqu'il commande une étude ethnographique, vise pour sa part à optimiser l'organisation des entreprises en améliorant la communication et les relations internes. (Et l'on notera de la même façon que ce genre de commande est relativement récent, alors que les psychologues et les sociologues sont depuis longtemps appelés à exercer leur talent au sein des entreprises.) En fait, derrière cet objectif officiel se cache (à peine) un dessein idéologique, à savoir la promotion de la "culture d'entreprise". Comme la Nation en d'autres lieux ou en d'autres temps, l'Entreprise a au cours de la dernière décennie été érigée au rang d'institution fondamentale, à la fois soubassement et couronnement de l'organisation sociale. (Le phénomène a connu une ampleur particulière en France, mais il existait antérieurement dans d'autres pays, comme le Japon ou les Etats-Unis.) Et là aussi la "culture" est censée servir de définition et de légitimation. Toute entreprise digne de ce nom se doit de posséder - de créer - sa propre culture<sup>7</sup>. Celle-ci a ses marqueurs, ses emblèmes (*logo*, couleur, éventuellement attributs vestimentaires...) à usage externe (l'"image de marque"), mais aussi interne, signes de reconnaissance et de connivence. Elle se définit surtout par des références et des représentations propres, un mode particulier de communication et de relations sociales, une croyance en la valeur quasi transcendante

---

<sup>7</sup> Il ne s'agit pas d'un fait vraiment nouveau. Déjà au 19e siècle des entreprises s'attachaient à développer un "esprit maison", lié à des rapports de type paternaliste. La nouveauté réside dans l'aspect systématique du phénomène, qui possède maintenant ses idéologues professionnels.

Cf. A. Etchegoyen. *Les Entreprises ont-elles une âme?*, Paris, Ed. François Bourin, 1990.

de la marchandise produite, voire en des valeurs spécifiques à l'entreprise, etc. L'ethnologue, en tant que spécialiste des cultures, est implicitement chargé d'attester la réalité de cette culture, de démontrer que la "culture d'entreprise" n'est pas simplement une métaphore.

Spécialiste des cultures, l'ethnologue apparaît aussi comme celui des communautés, et donc comme un expert en cohérence sociale. Dans ses tâches les plus appliquées, on attendra de lui, à ce titre, qu'il diagnostique les troubles de la cohésion, relie les dysfonctionnements - d'une unité de production, d'un organisme public, d'une administration...- aux incohérences décelées, et éventuellement propose un remède à celles-ci. Cette demande, cependant, est généralement plus ou moins déçue, pour des raisons qui ne tiennent pas - ou du moins pas principalement - à l'incompétence du chercheur-praticien. N'est pas non plus en cause une éventuelle mauvaise volonté de sa part. (Il accepterait le contrat pour des motifs alimentaires, mais répugnerait ensuite à jouer totalement le jeu...) En réalité, cette relative inadéquation de l'offre à la demande, ou de la réponse à la question, procède d'un malentendu quant à la nature de la démarche ethnologique, malentendu portant non pas tant sur la méthode ethnographique que sur l'objet même de cette démarche et sur le niveau auquel l'ethnologue sera amené à situer son schéma explicatif.

Nous évoquerons ici deux exemples directement tirés de notre expérience personnelle. Ceux-ci se rapportent en fait à la même population et au même terrain, sur lequel nous avons mené des recherches répondant à deux demandes - deux "appels d'offres"- des pouvoirs publics (nationaux). La première de celles-ci concernait le problème du chômage et de l'"insertion sociale" des jeunes, la seconde s'attachait aux phénomènes d'insécurité routière, également chez les jeunes. Le terrain que nous avons choisi était, dans le nord-est de la France, une région de vieille tradition ouvrière dont la crise économique avait, à partir du milieu des années soixante-dix, sapé les fondements industriels, précipitant une grande partie de la population dans le chômage, ou dans la crainte du chômage.

### **Les apories de l'ethnologie appliquée : premier exemple**

Sous la problématique générale de l'insertion sociale, les pouvoirs publics, dans les années quatre-vingt, cherchaient précisément à évaluer l'efficacité des diverses mesures visant à réduire un chômage qui frappait particulièrement les jeunes sortis sans diplôme ni formation du système scolaire. Parmi ces mesures, la plus importante avait été la création d'un ensemble de "stages de formation". Lesdits stages, organisés en dehors du système éducatif officiel (c'est-à-dire de l'Education Nationale),

réunissaient chacun une quinzaine de garçons et filles âgés de 16 à 18 ans - ou, pour certains d'entre eux, de 18 à 25 ans - généralement pour une période de six mois. Des séances collectives dites de "remise à niveau" devaient permettre aux stagiaires de combler quelques-unes des lacunes affectant leur culture générale - notamment en français et en mathématiques - au terme de dix années d'échecs scolaires. Par ailleurs, des périodes de quelques semaines passées à travailler dans des entreprises locales étaient censées leur donner un aperçu du monde du travail et les aider à préciser leurs objectifs professionnels. Enfin, le programme de chaque stage accordait une place variable à un certain nombre d'activités de sensibilisation au monde contemporain : visites d'usines, voyages, etc. Plus, donc, qu'une formation professionnelle stricto sensu, la finalité du dispositif était de faire accéder ces jeunes chômeurs, dépourvus de tout bagage scolaire, à une certaine maîtrise de leur environnement social et de leur donner les moyens de former un projet professionnel cohérent. L'obtention d'un emploi, qui constituait l'horizon à atteindre, pouvait passer, à l'issue de ces stages, par d'autres modalités de formation, cette fois plus "qualifiantes", c'est-à-dire plus directement professionnelles.

L'efficacité globale de ce dispositif, pour les pouvoirs publics, devait bien sûr être évaluée en termes de chômage, ou plus exactement de réduction du chômage. Mais, étant donné la spécificité de la "population-cible", l'effet pouvait ne pas être immédiat - et les statistiques confirmèrent effectivement cette attente, ou cette crainte. A défaut de résultats immédiats, il restait donc à évaluer les espoirs de résultats, c'est-à-dire la qualité "formatrice" du dispositif, sa capacité de réinsérer dans la société les jeunes exclus du système scolaire, et de les rendre aptes à s'intégrer ultérieurement dans le monde du travail. Ce genre d'évaluation échappant par essence à une approche quantitative et statistique, le besoin d'études "qualitatives" se faisait sentir : le recours à la méthode ethnographique devenait naturel, et donc l'appel à l'homme de l'art, l'ethnologue.

Le choix, en guise de terrain, de la région de vieille tradition ouvrière évoquée plus haut, bien qu'il eût évidemment des motifs conjoncturels et théoriques étrangers à l'appel d'offres, se justifiait néanmoins totalement dans la perspective des pouvoirs publics. Pour des raisons liées à son système économique et social (aujourd'hui révolu), cette région se caractérisait en effet, de manière traditionnelle, par un bas niveau scolaire, ce qui, dans les circonstances présentes, entraînait un nombre particulièrement élevé de ces jeunes chômeurs sans diplôme ni formation objets de la sollicitude publique. Nous nous appliquâmes donc à observer le dispositif de "stages" dans la région, en suivant en particulier le déroulement quotidien de quelques-uns d'entre eux. Dans le cours de cette opération, nous fûmes évidemment amenés à

rencontrer divers responsables locaux de ce dispositif, qui, comme il est de règle en pareil cas, ajoutèrent leurs propres interrogations au questionnement général des commanditaires de la recherche.

Ainsi, il nous était demandé, à un certain niveau de généralité, sinon de véritablement "évaluer" le système de stages, du moins d'apporter sur le fonctionnement de ceux-ci un éclairage propre à en faire ressortir les capacités et les dysfonctionnements. Et par ailleurs, au niveau local, les responsables et les formateurs attendaient de la recherche une explication à un phénomène qu'ils avaient tous constaté : les jeunes de la région étaient particulièrement peu mobilisables, particulièrement peu réceptifs à l'idée de devoir, dans leur parcours professionnel ou pré-professionnel, s'éloigner si peu que ce fût de leur cadre de vie habituel ("particulièrement" signifiant en l'occurrence : en comparaison des régions voisines). La demande complémentaire, plus ou moins explicite, était celle de conseils pour "motiver" davantage les stagiaires.

Il nous est très vite apparu que l'institution de formation, qu'elle soit envisagée dans son ensemble ou au niveau de chaque stage, ne pouvait être considérée en elle-même, comme une totalité. Une telle affirmation, certes, tient plus du truisme que de la découverte. Une institution, une organisation, un groupe sont incompréhensibles hors de la société qui les contient. Cependant, une position méthodologique peut être de "fermer" son objet d'étude pour en dégager l'économie interne, en sachant bien sûr qu'on ne peut approcher ainsi qu'une réalité mutilée et dans une certaine mesure artificielle. Tel est le parti implicitement adopté lorsqu'on "ethnographie" une entreprise, un corps social, une communauté locale. Mais en l'occurrence le procédé s'avéra inapplicable, pour des raisons proprement structurelles. La vie, les relations au sein des stages, au sein de l'institution de formation, étaient constamment soumises à l'influence discrète ou directe d'une institution extérieure s'imposant comme partenaire du processus en cours : la famille. Apparaissant comme un enjeu entre les deux institutions, le jeune était pris entre deux systèmes à la fois alliés et antagonistes. Le dispositif de formation et le groupe familial avaient comme but commun et explicite de trouver une issue, si possible durable, à l'état de vacuité sociale dans lequel il se trouvait englué. Mais les parents, tout en exprimant clairement leur souci d'être débarrassés de ce fardeau, signifiaient aussi clairement leur volonté de garder leur enfant sous contrôle, à proximité. Pour les formateurs, au contraire, il n'existait pas de solution sans mobilisation de l'adolescent, et pas de mobilisation possible sans que soit coupé le cordon ombilical. Les jeunes stagiaires se trouvaient ainsi placés dans une situation typique de *double bind*, avec les attitudes schizoïdiques (repli sur soi, indécision...) qui peuvent en résulter. Telle nous apparut

la cause, ou du moins une cause essentielle, de l'apparente apathie dont avaient à se plaindre les responsables locaux du dispositif de formation.

La dimension spécifiquement régionale du phénomène s'expliquait par la fracture survenue dans cette société ouvrière. Si tout système, et notamment tout système familial, tend à réagir à la perte d'un de ses membres, la réaction ici était particulièrement forte et inhibante. Elle était en fait celle de groupes familiaux déjà perturbés par la situation économique, le chômage, et par le déclassement paternel qui en résultait; celle de parents ne pouvant supporter de surcroît de voir leurs enfants s'éloigner pour des projets les renvoyant à leur propre abaissement<sup>8</sup>. Que pouvait-on dès lors conseiller aux formateurs pour vaincre l'apathie, l'immobilisme qui rendaient vains leurs efforts? Agir sur le groupe familial dépassait leur compétence et leur mission; faire prendre à l'adolescent le risque d'une rupture avec son milieu domestique était prendre soi-même une lourde responsabilité en cette époque où les solidarités familiales constituent souvent le seul recours. A la question précise posée au chercheur, la seule réponse était : le problème vous dépasse. Et, plus généralement, que signifiait l'"insertion des jeunes" dans un système social ruiné?

#### **Les apories de l'ethnologie appliquée : deuxième exemple**

Nous avons abouti à une conclusion similaire au terme de la seconde recherche menée sur ce même terrain. L'objet en était le rapport qu'entretenaient les jeunes avec l'automobile, ce qui bien sûr débouchait immédiatement sur le problème de l'insécurité routière. L'enquête fit apparaître sur la région une accidentologie globalement semblable à celle de l'ensemble de la France : sur-risque, à kilométrage constant, de la conduite automobile pour les jeunes de 18 à 25 ans, et notamment pour les jeunes hommes; prédominance, dans cette tranche d'âge, des accidents à un seul véhicule (les "sorties de route"), danger spécifique des nuits de fête et de fin de semaine. Furent cependant mises en évidence un certain nombre de réalités qui rompaient avec les représentations communes du phénomène automobile dans la jeunesse. Il apparut ainsi que, pour les jeunes de la région, l'auto n'avait aucune valeur symbolique et que son importance était d'ordre strictement instrumentale. Sa possession n'était ni ludique, ni gratifiante, mais nécessaire. Et cette nécessité de la voiture était liée aux pratiques de loisir, notamment à la sortie du samedi soir. Car la nuit de samedi à dimanche était plus qu'un simple temps de plaisir, de distraction. Dans un environnement social marqué par l'échec et la vacuité, elle représentait le seul moment que les jeunes

---

<sup>8</sup> Sur les résultats de cette étude, cf. : J.-F. Gossiaux. *Avoir seize ans dans les Ardennes*, Paris, Editions du CTHS, 1992.

pouvaient s'approprier, celui qui justifiait la vie quotidienne. Les accidents devaient être analysés dans ce contexte. Objectivement liés à l'imprudence - la vitesse, l'alcool -, ils n'étaient pas pour autant la conséquence d'une prise de risque ludique ou d'une conduite suicidaire. On peut même dire que ces jeunes manifestaient une peur réelle de la route. Mais l'éventualité de l'accident faisait partie de cette nuit à vivre dans sa totalité, avec ses obligations, ses rites, et l'abdication de l'individu au profit du groupe<sup>9</sup>.

Au final, l'étude anthropologique apparut donc, ici comme dans l'exemple précédent, décourageante pour l'action - en l'occurrence l'action en matière de sécurité routière, la prévention -, dans la mesure où elle concluait que l'accident de la route était indissociable de toute une réalité sociale sur laquelle l'acteur, le spécialiste de la prévention, n'avait pas prise. Et tel est sans doute le cas de toute véritable recherche anthropologique (alias ethnologique). Le parti méthodologique de "fermer" son objet d'étude ne vaut que si on peut en fin de compte s'en dégager, pour retrouver l'objet propre de l'ethnologie, c'est-à-dire la totalité sociale. Là réside le grand risque de malentendu entre l'"ethnologue appliqué" d'aujourd'hui et ses commanditaires. Lorsqu'on demande à celui-ci d'ethnographier un groupe humain, une entreprise, une organisation, en attendant de lui des conclusions qui, pour être pratiques, ne doivent pas sortir du cadre donné, ne confond-on pas l'ethnologie avec d'autres disciplines plus aptes à l'"expertise", comme la psychologie des groupes ou la sociologie des organisations?

\*

Tournée vers les sociétés lointaines, l'ethnologie se doit d'être indépendante, sauf à renier tout principe éthique. Prenant comme objet sa propre société, ou un fragment de celle-ci, elle ne peut qu'être indépendante, sauf à se nier en tant que discipline. Le "regard éloigné" qui la fonde méthodologiquement est forcément subversif : ce qu'il découvre dépasse largement la réalité sur laquelle il est censé se fixer. A l'égard du pouvoir - des différents pouvoirs - l'ethnologue n'a qu'un seul devoir, celui d'irrespect, qu'une seule fonction à assumer, celle qui était jadis dévolue au "fou du roi" : formuler des vérités auxquelles sied l'obscurité. Spécialiste des mythes, il tend naturellement à faire apparaître ceux de sa propre société. Et en cela il déçoit fatalement; car à la différence du symbole, le mythe ne peut exister que s'il n'est pas

---

<sup>9</sup> *Idem.*

perçu comme tel<sup>10</sup>. (Quelle pourra être la réaction d'un industriel lorsque l'ethnologue qu'il a engagé analysera devant lui la dimension mythique de la "culture d'entreprise"?)

Au bout du compte, le rôle de conseiller du prince - sans doute plus gratifiant que celui de fou du roi - n'est pas pour l'ethnologue. Celui-ci ne risque pas, d'ailleurs, de succomber trop longtemps à la tentation. Très vite il est amené à comprendre que le pouvoir ne retient que ce qui va dans son sens et qu'en période de crise ce n'est pas lui qui est appelé comme expert. Ce constat dépasse d'ailleurs son cas particulier. Le rythme de la science - fût-elle "sociale" - n'est pas celui de l'action, le scientifique et l'homme de pouvoir vivent dans des temps différents. Les rencontres ne peuvent être que brèves. Pour l'ethnologie, en définitive, le défi de l'indépendance n'est que celui de son existence.

---

<sup>10</sup> Cf. "Le mythe aujourd'hui", pp.191-247 in R. Barthes. *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1970. Première édition 1957.